

2020 . FORMATIONS . 2021





UGSEL Ile de France

Offre de formation - Année scolaire 2020/2021

Formations 1^{er} degré

Formations 2nd degré

2020

DEC

Formation de formateur Collège-Lycée en « prévention des comportements à risque »
Jeudi 03 et vendredi 04 décembre 2020
LOUVRES (95)

2021

JANV

Formation initiale de formateur école en « prévention des comportements à risque »
Mercredi 6 janvier 2021
PARIS (75)

FEV

Formation initiale de formateur « disponibilité corporelle »
Mercredi 3 février 2021
VERSAILLES (78)

Formation initiale de formateur PSC
Du 10 au 12 février et du 15 au 19 février 2021
SAINT-MANDE (94)

Formation initiale de formateur « GQS »
Mercredi 10 février 2021
VERSAILLES (78)

MAR

Formation initiale de formateur « GQS »
Mercredi 24 mars 2021
COLOMBES (92)

AVR

Formation initiale de formateur PSC
Du 14 au 16 avril et du 19 au 23 avril 2021
MONTROUGE (92)

MAI

JUIN



Formation initiale de Formateur Collège-Lycée en prévention des comportements à risque

*Consommation de produits psychoactifs, usage abusif du numérique,
réseaux sociaux, jeux vidéo.*

DATES	Jeudi 03 décembre et vendredi 04 décembre 2020
LIEU	Institut Paul Ricoeur 85 rue de Paris, 95380 LOUVRES
PUBLIC	Enseignants et personnels OGEC du second degré
OBJECTIFS	<p>Sensibiliser les élèves aux risques liés :</p> <ul style="list-style-type: none">- A l'usage abusif du numérique (jeux vidéo, réseaux sociaux, écrans),- A la consommation de tabac, d'alcool, de produits psychoactifs.
COMPETENCES	<p>Animer auprès d'un groupe de jeunes une action de prévention des comportements à risque. Acquérir une posture de formateur en prévention des comportements à risque. Concevoir un projet de prévention.</p> <p>L'évaluation des compétences se fera durant les mises en situation : auto-évaluation, auto-positionnement.</p>
CONTENU	<ul style="list-style-type: none">- Apport de connaissances sur :<ul style="list-style-type: none">• La politique éducative de santé,• Les concepts en prévention des comportements à risque,• Les concepts en prévention routière,• La conduite de projet• L'usage du numérique (écrans, internet, réseaux sociaux, jeux vidéo, seul ou en réseau) et ses facteurs de risque,• Les substances psychoactives et les facteurs de risque,• Les compétences psychosociales.- Techniques d'animation et appropriation des outils pédagogiques.- Posture du formateur en prévention.
METHODE PEDAGOGIQUE	<p>Apports théoriques et débats.</p> <p>Mise en situation et analyse.</p>
DUREE	2 jours
INTERVENANT	Formateur UGSEL
COÛT	<p>ENSEIGNANT (prise en charge par FORMIRIS) Personnel OGEC : 280 € par stagiaire (possibilité de prise en charge AKTO/OPCALIA)</p>

FICHE D'INSCRIPTION UGSEL 2020-2021

FORMATION INITIALE DE FORMATEUR COLLÈGE-LYCÉE EN PRÉVENTION DES COMPORTEMENTS À RISQUE

DATES	Jeudi 03 et vendredi 04 décembre 2020	LIEU	Institut Paul Ricoeur 85 rue de Paris, 95380 LOUVRES
--------------	--	-------------	---

<p><u>L'établissement s'engage à :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en œuvre un projet de prévention des comportements à risque auprès d'une classe minimum, ➤ Permettre au formateur d'organiser une sensibilisation auprès d'une ou plusieurs classes. <p><u>Le formateur s'engage à :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Animer une sensibilisation de deux heures auprès d'une ou plusieurs classes. ➤ Concevoir et mettre en œuvre seul ou en équipe auprès d'une classe un projet de prévention : <ul style="list-style-type: none"> - S'inscrivant dans la durée, - Mobilisant les élèves et si possible leurs parents, - Favorisant l'éducation par les pairs. 	<p><u>Procédure d'inscription :</u></p> <p>1. <u>Après de l'Ugsel</u></p> <p>Fiche d'inscription Ugsel à renvoyer dûment remplie à c.beudin@ugselidf.com</p> <p><u>Avant le vendredi 29 octobre 2020.</u></p> <p>2. <u>Après des organismes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les enseignants : auprès de FORMIRIS après réception du n° de référencement qui sera envoyé avec la convocation. - Pour les personnels Ogec : auprès d'AKTO (La convention sera adressée par l'Ugsel Nationale).
<p>Règlement intérieur Ugsel de la formation : ugsel.org/sites/default/files/reglement_interieur_ugsel_OF.pdf</p>	

LE DEMANDEUR		
NOM		
PRÉNOM		
MAIL (obligatoire)		
TEL. PORTABLE		
DISCIPLINE enseignée ou FONCTION dans l'établissement	Enseignant	Ogec
BESOINS PARTICULIERS		

ÉTABLISSEMENT DU DEMANDEUR	
NOM CHEF ÉTABLISSEMENT	
ÉTABLISSEMENT	
ADRESSE	
CP ET VILLE	
MAIL (obligatoire)	
TÉLÉPHONE	

Le demandeur de formation
Date et signature :

Visa et accord du Chef d'Établissement
Date et signature :



Formation initiale de Formateur Ecole en prévention des comportements à risque

Usage abusif du numérique, jeux vidéo, réseaux sociaux.

DATE	Mercredi 6 janvier 2021
LIEU	PARIS (75) à préciser
PUBLIC	Professeurs des écoles <u>cycle 3</u>
OBJECTIFS	Sensibiliser les élèves aux risques liés à l'usage abusif du numérique (jeux vidéo, réseaux sociaux, écrans).
COMPETENCES	Acquérir une posture de formateur en prévention des comportements à risque. Maîtriser les techniques et outils pédagogiques afin d'animer une formation en prévention. Concevoir un projet de prévention. <i>L'évaluation des compétences se fera durant les mises en situation : auto-évaluation, auto-positionnement...</i>
CONTENUS	Apport de connaissances sur : <ul style="list-style-type: none">• La politique éducative de santé,• L'utilisation du numérique (écrans, internet, réseaux sociaux, jeux vidéo, seul ou en réseau) et ses facteurs de risques,• La conduite de projet,• Les compétences psychosociales,• La législation. Techniques d'animation et appropriation des outils pédagogiques. Posture du formateur en prévention.
METHODE PEDAGOGIQUE	Apports théoriques et débats.
DUREE	1 jour
INTERVENANT	Formateur UGSEL
COÛT	Prise en charge par FORMIRIS pour les enseignants.



FICHE D'INSCRIPTION UGSEL 2020-2021
FORMATION INITIALE DE FORMATEUR-ÉCOLE
EN PRÉVENTION DES COMPORTEMENTS À RISQUE

DATE	Mercredi 6 janvier 2021	LIEU	PARIS (75) à préciser
-------------	--------------------------------	-------------	------------------------------

<p><u>L'établissement s'engage à :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en œuvre un projet de prévention des comportements à risque auprès d'une classe. <p><u>Le formateur s'engage à :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Animer une sensibilisation d'une à deux heures auprès de sa classe. ➤ Concevoir et mettre en œuvre auprès de sa classe un projet de prévention : <ul style="list-style-type: none"> - S'inscrivant dans la durée, - Mobilisant les élèves et si possible leurs parents, - Favorisant l'éducation par les pairs. 	<p><u>Procédure d'inscription :</u></p> <p>1- <u>Auprès de l'Ugsel</u></p> <p>Fiche d'inscription Ugsel à renvoyer dûment remplie à c.beudin@ugselidf.com</p> <p align="center"><u>Avant le mercredi 1er décembre 2020</u></p> <p>2- <u>Auprès des organismes :</u></p> <p>Pour les enseignants : auprès de FORMIRIS après réception du n° de référencement qui sera envoyé avec la convocation.</p>
<p>Règlement intérieur Ugsel de la formation : ugsel.org/sites/default/files/reglement_interieur_ugsel_OF.pdf</p>	

LE DEMANDEUR	
NOM	
PRÉNOM	
MAIL (obligatoire)	
TEL. PORTABLE	
NIVEAU DE CLASSE	
BESOINS PARTICULIERS	

ÉTABLISSEMENT DU DEMANDEUR	
NOM CHEF ÉTABLISSEMENT	
ÉTABLISSEMENT	
ADRESSE	
CP ET VILLE	
MAIL (obligatoire)	
TÉLÉPHONE	

Le demandeur de formation
Date et signature :

Visa et accord du Chef d'Établissement
Date et Signature :

Formation initiale de Formateur en Prévention et Secours Civiques

Santé
Prévention



DATE (1)
LIEU (1)

Du 10 au 12 et du 15 au 19 février 2021

Collège/Lycée Saint Michel Saint-Mandé, 10 ter rue Jeanne d'Arc, 94160 SAINT-MANDE

PUBLIC

Tout personnel de l'enseignement catholique

OBJECTIFS

Acquérir le certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques.
Acquérir des connaissances relatives à l'unité d'enseignement « pédagogie initiale et commune de formateur » (cf. arrêté du 4 septembre 2012).
Acquérir des compétences relatives à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » (cf. arrêté du 8 août 2012).

COMPETENCES

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable à partir du référentiel interne UGSEL de formation et de certification :

- **De dispenser l'enseignement relatif à la prévention des risques et à l'apprentissage des procédures et des techniques relatives aux gestes élémentaires de secours** (cf. arrêté du 4 septembre 2012)
- **D'acquérir des compétences de formateur en prévention et secours civiques**
 - o D'assurer des tâches administratives et logistiques
 - o D'animer des activités pédagogiques de découverte, d'apprentissage et d'application
 - o De réaliser des procédures et techniques relatives aux premiers secours
- **D'acquérir des compétences relatives à la pédagogie initiale de formateur** (cf. arrêté du 8 août 2012).

Contrôle en cours de formation – Evaluation sommative et certificative en fin de formation cf. arrêté du 4/09/2012.

CONTENUS

L'organisation et la gestion administrative d'une formation PSC 1
Les techniques pédagogiques
Les outils pédagogiques et la gestion du matériel
La pédagogie initiale et commune de formateur PSC
Les mises en situation d'apprentissage
Le contrôle en cours de formation
L'évaluation certificative

METHODE
PEDAGOGIQUE

Méthode pédagogique active, par objectif.
Techniques pédagogiques : exposés, démonstrations pratiques, mises en situation, jeux de rôles.

PREREQUIS

Être âgé de 18 ans.
Être titulaire de l'unité d'enseignement PSC1 depuis moins de 3 ans.

DUREE

8 jours (60 heures)

INTERVENANTS

Formateurs UGSEL

COÛT

ENSEIGNANT (prise en charge par FORMIRIS)
Personnel OGE : 800 € par stagiaire (possibilité de prise en charge AKTO/OPCALIA)

Taux de réussite à la formation supérieur à 90%



FORMATION INITIALE DE FORMATEUR EN PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES

DATES	Du 10 au 12 février et du 15 au 19 février 2021	LIEU	Collège/Lycée Saint Michel Saint-Mandé 10 ter rue Jeanne d'Arc, 94160 Saint-Mandé
--------------	--	-------------	--

<p><u>Conditions d'inscription :</u></p> <p>1 - Être titulaire du diplôme PSC1 < à 3 ans</p> <p>2 - S'engager, en accord avec le Chef d'établissement, à former au PSC1 au minimum 30 élèves par an, prioritairement auprès des élèves de l'établissement.</p> <p>3 - L'établissement s'engage à verser la somme de 15€ par élève formé à l'UGSEL.</p>	<p><u>Rappel des procédures d'inscription :</u></p> <p>1 – Envoyer à L'UGSEL Territoriale : c.beudin@ugselidf.com</p> <p><u>Avant le vendredi 8 janvier 2021</u></p> <p>La présente fiche d'inscription UGSEL dûment remplie, La copie du diplôme PSC1 (datant de moins de 3 ans), La copie recto-verso (en couleurs) d'une pièce d'identité.</p> <p>2 – Inscription auprès des organismes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les enseignants : auprès de FORMIRIS après réception du n° de référencement qui sera envoyé avec la convocation. - Pour les personnels Ogec : auprès d'AKTO (La convention sera adressée par l'Ugse Nationale).
Règlement intérieur Ugsel de la formation : ugsel.org/sites/default/files/reglement_interieur_ugsel_OF.pdf	

LE DEMANDEUR		
NOM		
PRÉNOM		
MAIL (obligatoire)		
TEL. PORTABLE		
DATE, VILLE et N° DEPARTEMENT DE NAISSANCE		
DISCIPLINE enseignée ou FONCTION dans l'établissement	Enseignant	Ogec
BESOINS PARTICULIERS		

ÉTABLISSEMENT DU DEMANDEUR	
NOM DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT	
ÉTABLISSEMENT	
ADRESSE	
CP	
VILLE	
MAIL (obligatoire)	
TÉLÉPHONE	

Le demandeur de formation
Date et signature :

Visa et accord du Chef d'Établissement
Date et signature :

Formation initiale de Formateur en Prévention et Secours Civiques

Santé
Prévention



DATE (2)
LIEU (2)

Du 14 au 16 et du 19 au 23 Avril 2021
Institut Jeanne d'Arc, 44 rue Gabriel Péri 92120 MONTRouGE

PUBLIC

Tout personnel de l'enseignement catholique

OBJECTIFS

Acquérir le certificat de compétences de formateur en prévention et secours civiques.
Acquérir des connaissances relatives à l'unité d'enseignement « pédagogie initiale et commune de formateur » (cf. arrêté du 4 septembre 2012).
Acquérir des compétences relatives à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » (cf. arrêté du 8 août 2012).

COMPETENCES

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable à partir du référentiel interne UGSEL de formation et de certification :

- **De dispenser l'enseignement relatif à la prévention des risques et à l'apprentissage des procédures et des techniques relatives aux gestes élémentaires de secours** (cf. arrêté du 4 septembre 2012)
- **D'acquérir des compétences de formateur en prévention et secours civiques**
 - o D'assurer des tâches administratives et logistiques
 - o D'animer des activités pédagogiques de découverte, d'apprentissage et d'application
 - o De réaliser des procédures et techniques relatives aux premiers secours
- **D'acquérir des compétences relatives à la pédagogie initiale de formateur** (cf. arrêté du 8 août 2012).

Contrôle en cours de formation – Evaluation sommative et certificative en fin de formation cf. arrêté du 4/09/2012.

CONTENUS

L'organisation et la gestion administrative d'une formation PSC 1
Les techniques pédagogiques
Les outils pédagogiques et la gestion du matériel
La pédagogie initiale et commune de formateur PSC
Les mises en situation d'apprentissage
Le contrôle en cours de formation
L'évaluation certificative

METHODE
PEDAGOGIQUE

Méthode pédagogique active, par objectif.
Techniques pédagogiques : exposés, démonstrations pratiques, mises en situation, jeux de rôles.

PREREQUIS

Être âgé de 18 ans.
Être titulaire de l'unité d'enseignement PSC1 depuis moins de 3 ans.

DUREE

8 jours (60 heures)

INTERVENANTS

Formateurs UGSEL

COÛT

ENSEIGNANT (prise en charge par FORMIRIS)
Personnel OGEC : 800 € par stagiaire (possibilité de prise en charge AKTO/OPCALIA)

Taux de réussite à la formation supérieur à 90%



FORMATION INITIALE DE FORMATEUR EN PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES

DATES	Du 14 au 16 Avril et du 19 au 23 Avril 2021	LIEU	Institut Jeanne d'Arc, 44 rue Gabriel Péri 92120 MONTROUGE
--------------	--	-------------	---

<p><u>Conditions d'inscription :</u></p> <p>1 - Être titulaire du diplôme PSC1 < à 3 ans</p> <p>2 - S'engager, en accord avec le Chef d'établissement, à former au PSC1 au minimum 30 élèves par an, prioritairement auprès des élèves de l'établissement.</p> <p>3 - L'établissement s'engage à verser la somme de 15€ par élève formé à l'UGSEL.</p>	<p><u>Rappel des procédures d'inscription :</u></p> <p>1 – Envoyer à L'UGSEL Territoriale : c.beudin@ugselidf.com</p> <p><u>Avant le vendredi 10 mars 2021</u></p> <p>La présente fiche d'inscription UGSEL dûment remplie, La copie du diplôme PSC1 (datant de moins de 3 ans), La copie recto-verso (en couleurs) d'une pièce d'identité.</p> <p>2 – Inscription auprès des organismes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les enseignants : auprès de FORMIRIS après réception du n° de référencement qui sera envoyé avec la convocation. - Pour les personnels Ogec : auprès d'AKTO (La convention sera adressée par l'Ugse Nationale).
<p>Règlement intérieur Ugsel de la formation : ugsel.org/sites/default/files/reglement_interieur_ugsel_OF.pdf</p>	

LE DEMANDEUR		
NOM		
PRÉNOM		
MAIL (obligatoire)		
TEL. PORTABLE		
DATE, VILLE ET N° DEPARTEMENT DE NAISSANCE		
DISCIPLINE ENSEIGNÉE ou FONCTION dans l'établissement	Enseignant	Ogec
BESOINS PARTICULIERS		

ÉTABLISSEMENT DU DEMANDEUR	
NOM DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT	
ÉTABLISSEMENT	
ADRESSE	
CP	
VILLE	
MAIL (obligatoire)	
TÉLÉPHONE	

Le demandeur de formation
Date et signature :

Visa et accord du Chef d'Établissement
Date et signature :



Formation initiale de Formateur "GQS" (Gestes qui sauvent)

DATE (1)

Mercredi 10 février 2021

LIEU (1)

DDEC 15 rue du Maréchal Joffre 78000 VERSAILLES

PUBLIC

Professeurs des écoles titulaires du PSC 1 moins de 3 ans.
Personnels OGEC titulaires du PSC 1 moins de 3 ans.

OBJECTIFS

Devenir le premier maillon de la chaîne des secours afin de préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant les secours organisés.

Acquérir les compétences de formateur relatives à l'enseignement des gestes qui sauvent. Cf. arrêté du ministère de l'Intérieur du 30 juin 2017.

COMPETENCES

Assurer la sécurité de soi-même, de la victime ou de toute autre personne et de transmettre au service de secours d'urgence, les informations nécessaires à son intervention.
Réagir face à une hémorragie externe et installer la victime dans une position d'attente adaptée.
Réagir face à une victime en arrêt cardiaque et utiliser un défibrillateur automatisé externe.

Contrôle en cours de formation.

CONTENUS

Les textes officiels relatifs au programme « GQS ».
Les gestes techniques des premiers secours.
Les démarches pédagogiques.
La structuration d'une formation « GQS ».
Les outils pédagogiques.
La gestion administrative de la formation.

METHODE PEDAGOGIQUE

Ateliers pédagogiques et mises en situation par petits groupes.

Jeux de rôles (PE, sauveteur, victime).

MATERIEL

Tenue adaptée pour des jeux de rôles.
Ordinateur portable.

DUREE

1 jour - 7 heures

INTERVENANT

FORMATEUR UGSEL

COÛT

ENSEIGNANT (prise en charge par FORMIRIS)
Personnel OGEC : 150 € par stagiaire (possibilité de prise en charge AKTO/OPCALIA).

FICHE D'INSCRIPTION UGSEL 2020-2021

FORMATION INITIALE DE FORMATEUR « GQS » (Gestes Qui Sauvent)



DATES	Mercredi 10 février 2021	LIEU	DDEC 15 rue du Maréchal Joffre 78000 Versailles
--------------	---------------------------------	-------------	--

<p><u>Conditions d'inscriptions :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Être titulaire du diplôme PSC1 < 3 ans 2- S'engager, en accord avec le Chef d'établissement à effectuer au moins une formation « GQS » par an 3- S'engager à suivre les procédures administratives des formations Ugsel 	<p><u>Procédure d'inscription :</u></p> <p>1- Envoyer à L'UGSEL Territoriale : c.beudin@ugselidf.com</p> <p style="text-align: center;"><u>Avant le 8 janvier 2021</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La présente fiche d'inscription UGSEL - La copie du diplôme PSC1 < 3 ans <p>2- Inscription auprès des organismes : Pour les enseignants : auprès de FORMIRIS après réception du n° de référencement qui sera envoyé avec la convocation. Pour les personnels Ogec : auprès d'AKTO (La convention sera adressée par l'Ugsel Nationale).</p>
<p>Règlement intérieur Ugsel de la formation : ugsel.org/sites/default/files/reglement_interieur_ugsel_OF.pdf</p>	

LE DEMANDEUR		
NOM		
PRÉNOM		
MAIL (obligatoire)		
TEL. PORTABLE		
Discipline enseignée ou fonction dans l'établissement	Enseignant	Ogec
BESOINS PARTICULIERS		

ÉTABLISSEMENT DU DEMANDEUR	
NOM DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT	
ÉTABLISSEMENT	
ADRESSE	
CP ET VILLE	
MAIL (obligatoire)	
TÉLÉPHONE	

Le demandeur de formation
Date et signature :

Visa et accord du Chef d'Établissement
Date et Signature :



Formation initiale de Formateur "GQS" (Gestes qui sauvent)

DATE (2)

Mercredi 24 mars 2021

LIEU (2)

Institut Jeanne d'Arc 9 boulevard de Valmy, 92700 COLOMBES

PUBLIC

**Professeurs des écoles titulaires du PSC 1 moins de 3 ans.
Personnels OGEC titulaires du PSC 1 moins de 3 ans.**

OBJECTIFS

**Devenir le premier maillon de la chaîne des secours afin de préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant les secours organisés.
Acquérir les compétences de formateur relatives à l'enseignement des gestes qui sauvent. Cf. arrêté du ministère de l'Intérieur du 30 juin 2017.**

COMPETENCES

Assurer la sécurité de soi-même, de la victime ou de toute autre personne et de transmettre au service de secours d'urgence, les informations nécessaires à son intervention.
Réagir face à une hémorragie externe et installer la victime dans une position d'attente adaptée.
Réagir face à une victime en arrêt cardiaque et utiliser un défibrillateur automatisé externe.

Contrôle en cours de formation.

CONTENUS

Les textes officiels relatifs au programme « GQS ».
Les gestes techniques des premiers secours.
Les démarches pédagogiques.
La structuration d'une formation « GQS ».
Les outils pédagogiques.
La gestion administrative de la formation.

METHODE PEDAGOGIQUE

Ateliers pédagogiques et mises en situation par petits groupes.
Jeux de rôles (PE, sauveteur, victime).

MATERIEL

Tenue adaptée pour des jeux de rôles.
Ordinateur portable.

DUREE

1 jour - 7 heures

INTERVENANT

FORMATEUR UGSEL

COÛT

**ENSEIGNANT (prise en charge par FORMIRIS)
Personnel OGEC : 150 € par stagiaire (possibilité de prise en charge AKTO/OPCALIA).**

FICHE D'INSCRIPTION UGSEL 2020-2021

FORMATION INITIALE DE FORMATEUR « GQS » (Gestes Qui Sauvent)

DATES	Mercredi 24 mars 2021	LIEU	Institution Jeanne d'Arc, 9 boulevard de Valmy, 92700 Colombes
--------------	------------------------------	-------------	---

<p>Conditions d'inscriptions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Être titulaire du diplôme PSC1 < 3 ans, 2- S'engager, en accord avec le Chef d'établissement à effectuer au moins une formation « GQS » par an, 3- S'engager à suivre les procédures administratives des formations Ugsel. 	<p>Procédure d'inscription :</p> <p>1- Envoyer à L'UGSEL Territoriale : c.beudin@ugselidf.com</p> <p style="text-align: center;"><u>Avant le 20 février 2021</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La présente fiche d'inscription UGSEL - La copie du diplôme PSC1 < 3 ans <p>2- Inscription auprès des organismes : Pour les enseignants : auprès de FORMIRIS après réception du n° de référencement qui sera envoyé avec la convocation. Pour les personnels Ogec : auprès d'AKTO (La convention sera adressée par l'Ugsel Nationale).</p>
<p>Règlement intérieur Ugsel de la formation : ugsel.org/sites/default/files/reglement_interieur_ugsel_OF.pdf</p>	

LE DEMANDEUR		
NOM		
PRÉNOM		
MAIL (obligatoire)		
TEL. PORTABLE		
Discipline enseignée ou fonction dans l'établissement	Enseignant	Ogec
BESOINS PARTICULIERS		

ÉTABLISSEMENT DU DEMANDEUR	
NOM DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT	
ÉTABLISSEMENT	
ADRESSE	
CP ET VILLE	
MAIL (obligatoire)	
TÉLÉPHONE	

Le demandeur de formation
Date et signature :

Visa et accord du Chef d'Établissement
Date et Signature :



Formation de Formateur « Disponibilité corporelle, plus loin que la relaxation »

Une méthode au service des apprentissages.

DATE	Mercredi 03 février 2021
LIEU	DDEC 15 rue du Maréchal Joffre 78000 Versailles
PUBLIC	Professeurs des écoles des 3 cycles
OBJECTIFS	Mettre en œuvre des situations pour apprendre à se relaxer et favoriser le bien-être et la disponibilité des élèves. Identifier les états corporels des élèves à différents moments de la journée afin de leur proposer des pratiques corporelles pour les aider à se rendre disponibles aux apprentissages.
COMPETENCES	L'enseignant sera capable de : <ul style="list-style-type: none">- Concevoir, mettre en œuvre, animer des situations de pratiques corporelles contribuant au bien-être, améliorant la disponibilité des élèves aux apprentissages et favorisant un meilleur climat de classe,- Observer, évaluer et faire évaluer les effets de ces pratiques sur ses élèves. <p><i>L'évaluation des compétences se fera durant les mises en situation : auto-évaluation, auto-positionnement...</i></p>
CONTENUS	Concept de disponibilité corporelle. Situations pédagogiques et module d'apprentissage. Découverte et appropriation d'un outil pédagogique. Apports didactiques : la notion de bien-être dans les programmes, le parcours éducatif de santé, les découvertes des neurosciences, les compétences psychosociales.
METHODE PEDAGOGIQUE	Exposé avec support visuel (diaporama) et échanges. Alternance de temps de pratique et d'apports théoriques.
CONSIGNES	Avoir une tenue adaptée aux exercices pratiques et se munir d'une clé USB.
DUREE	6 heures
INTERVENANT	FORMATEUR UGSEL
COÛT	Formation prise en charge par FORMIRIS. Inclus un dossier pédagogique par stagiaire.

FICHE D'INSCRIPTION UGSEL 2020-2021
FORMATION
« DISPONIBILITÉ CORPORELLE, PLUS LOIN QUE LA RELAXATION »
Une méthode au service des apprentissages

DATES	Mercredi 3 février 2021	LIEU	DDEC 15 rue du Maréchal Joffre 78000 Versailles
--------------	--------------------------------	-------------	--

<p><u>L'enseignant s'engage :</u></p> <p>A mettre en œuvre des situations relaxation/bien-être favorisant la disponibilité des élèves durant les apprentissages.</p>	<p><u>Procédure d'inscription :</u></p> <p>1 – Fiche d'inscription UGSEL à envoyer dûment remplie à : c.beudin@ugselidf.com</p> <p><u>Avant le 22 décembre 2020</u></p> <p>2 – Inscription auprès de FORMIRIS après réception du n° de référencement qui sera envoyé avec la convocation.</p>
<p>Règlement intérieur Ugsel de la formation : ugsel.org/sites/default/files/reglement_interieur_ugsel_OF.pdf</p>	

LE DEMANDEUR	
NOM	
PRÉNOM	
MAIL (obligatoire)	
TEL. PORTABLE	
NIVEAU DE CLASSE	
BESOINS PARTICULIERS	

ÉTABLISSEMENT DU DEMANDEUR	
NOM CHEF ÉTABLISSEMENT	
ÉTABLISSEMENT	
ADRESSE	
CP ET VILLE	
MAIL (obligatoire)	
TÉLÉPHONE	

Le demandeur de formation
Date et signature :

Visa et accord du Chef d'Établissement
Date et Signature :



Contacts UGSEL Île de France

PRESIDENT - M. Dominique LEFOL

2-4 rue Chaintron, 92120 Montrouge ☎ president@ugselidf.com

TRESORIER - M. Arnaud LEFRANCOIS

2-4 rue Chaintron, 92120 Montrouge ☎ lefrancois.arnaud@free.fr

PÔLE PRÉVENTION ÉDUCATION SANTÉ

COORDINATRICE TERRITORIALE / RESPONSABLE DE FORMATION – Mme Emilie GRIZAUT

2-4 rue Chaintron, 92120 Montrouge ☎ 09.53.40.79.91 - ✉ e-grizaut@ugsel.org

ASSISTANTE DE FORMATION / GESTIONNAIRE UPSC1 - Mme Claire BEUDIN

2-4 rue Chaintron, 92120 Montrouge ☎ 09.53.40.79.91 - ✉ c.beudin@ugselidf.com

PÔLE FORMATION EPS 2nd degré (CRAPES)

RESPONSABLE DU PÔLE FORMATION EPS 2nd degré - M. Cyril BOSIO

15 rue du Maréchal Joffre, 78000 Versailles ☎ 01.39.50.28.00 - ✉ c.bosio@ugselidf.com

ASSISTANTE DE FORMATION EPS 2nd degré - Mme Cathy BOGNON

15 rue du Maréchal Joffre, 78000 Versailles ☎ 01.39.50.28.00 - ✉ formation@ugselidf.com